

SÉANCE DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Katia Lehmann (PS), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire général du Parlement

Excusés : Géraldine Beuchat (PCSI), Amélie Brahier (PDC), Loïc Dobler (PS), Ernest Gerber (PLR), Quentin Haas (PCSI), Emilie Moreau (Vert'lib), Edgar Sauser (PLR), Christophe Schaffter (CS-POP), Roberto Segalla (VERT-E-S) et Stéphane Theurillat (PDC)

Suppléants : Suzanne Maître (PCSI), Jacques-André Aubry (PDC), Pauline Christ Hostettler (PS), Gérard Brunner (PLR), Thomas Schaffter (PCSI), Ismaël Vuillaume (Vert'lib), Irène Donzé (PLR), Tania Schindelholz (CS-POP), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S) et Florence Boesch (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés)

1. Communications**2. Promesse solennelle d'une suppléante**

Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S) fait la promesse solennelle.

3. Election d'un-e membre et d'un-e remplaçant-e de la commission de la justice

Baptiste Laville (VERT-E-S) et Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S) sont élus tacitement, respectivement membre et remplaçante de la commission de la justice.

4. Questions orales

- Serge Beuret (PDC) : Déport de l'article 138 de la Constitution jurassienne (non satisfait)
- Jelica Aubry-Janketic (PS) : Garantie de la sécurité des données informatiques (satisfaite)
- Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S) : Position du Canton sur la gratuité des tests antigéniques (satisfaite)
- Vincent Hennin (PCSI) : Procédure pour la suppression de l'article 138 de la Constitution (non satisfait)
- Alain Schweingruber (PLR) : Echec à des examens de français à la HEP-BEJUNE (partiellement satisfait)
- Yves Gigon (UDC) : Tir à l'affût de nuit des sangliers (non satisfait)
- Florence Boesch (PDC) : Entrée en scène du Théâtre du Jura et place pour les artistes régionaux (satisfaite)
- Patrick Cerf (PS) : Attaques à l'encontre des médias lors des manifestations anti-certificat sanitaire (partiellement satisfait)
- Rémy Meury (CS-POP) : Investissements bernois à Moutier (satisfait)
- Vincent Wermeille (PCSI) : Sécurité de la circulation à Goumois (partiellement satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Délais pour les résultats des tests PCR (partiellement satisfait)
- François Monin (PDC) : Annonce des primes de caisse maladie 2022 : à qui profite le prélèvement dans les réserves ? (satisfait)
- Florence Chaignat (PS) : Directives relatives aux exigences du certificat COVID dans le cadre des activités scolaires (partiellement satisfait)

- Patrick Chapuis (PCSI) : Cours de perfectionnement sur le télétravail pour le personnel de l'Etat (partiellement satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Etat des finances cantonales et délai pour le retour à l'équilibre (partiellement satisfait)

Présidence du Gouvernement

5. Motion no 1367

Vers une administration cantonale exemplaire et durable.

Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1367 est acceptée par 32 voix contre 23.

Département de l'environnement

6. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire destiné au financement du Programme Bâtiments 2021

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 54 députés.

7. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire de 700'000 francs au Service des infrastructures destiné à financer des travaux d'aménagement et d'entretien du réseau routier cantonal

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Commission et Gouvernement

Art. 2 Il est destiné à financer des travaux d'aménagement et de maintenance du réseau routier cantonal et à l'assainissement du bruit routier.

Commission et Gouvernement

Art. 3 Ce montant est imputable au budget 2021 du Service des infrastructures :

- 150'000 francs sur la rubrique 420.5010.00 ;
- 550'000 francs sur la rubrique 420.5010.03.

Les modifications des articles sont acceptées tacitement.

Titre :

Gouvernement et commission :

ARRÊTÉ OCTROYANT UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE 700'000 FRANCS AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES DESTINÉ À FINANCER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE MAINTENANCE DU RÉSEAU ROUTIER CANTONAL AINSI QU'À L'ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER

La modification du titre est acceptée tacitement.

Tous les autres articles ainsi que le préambule sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 47 voix contre 2.

8. Motion no 1368

Une stratégie claire pour la gestion immobilière de l'Etat. Boris Beuret (PDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

L'auteur retire la motion no 1368

9. Question écrite no 3388

**Energie : Où en est-on avec le plan de mesures CCE 2015-2021 (PM 21) ?
Michel Périat (PLR)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

10. Question écrite no 3389

**Actualisation de la législation cantonale relative aux marchés publics jurassiens : où en est-on ?
Pierre Parietti (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

11. Question écrite no 3392

**Antennes 5G adaptatives sous contrôle ?
Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

12. Question écrite no 3393

**Fauche précoce en bordure de rivière.
Philippe Bassin (VERT-E-S)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

13. Question écrite no 3394

**Que faire des stocks de vaisselles en plastiques pour les organisateurs de manifestations ?
Fabrice Macquat (PS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

14. Question écrite no 3398

**Route internationale de Lucelle – Petit Lucelle. Après la maréchaussée, les ponts et chaussées.
Stéphane Brosy (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

15. Question écrite no 3399

**Initiatives phytos : nos autorités trop conciliantes ?
Baptiste Laville (VERT-E-S)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Département l'intérieur

16. Modification de la loi d'introduction du Code civil suisse (surveillance électronique) (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 49 députés.

17. Modification de la loi portant introduction à la loi fédérale sur les allocations familiales (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 50 députés.

18. Question écrite no 3390

**Utilisation des automates des gares pour acheter des stupéfiants : que fait le Canton ?
Blaise Schüll (PCSI)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

19. Question écrite no 3391

Camions trop rapides ? Réduire l'impact des poids lourds pour la sécurité routière, pour le climat, et contre le bruit.

Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S)

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

20. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services et de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

21. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire au Service de l'économie et de l'emploi destiné à solder le découvert du fonds du tourisme

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 43 voix contre 15.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 43 voix contre 15.

Département de la formation, de la culture et des sports

22. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (deuxième lecture)

Article 5a, alinéa 4

Majorité de la commission :

⁴ La mise en œuvre des règles contenues dans le présent article ne doit pas empêcher ni retarder la nomination des commissions et des groupes de travail de l'administration cantonale.

Gouvernement et minorité de la commission :

(Pas d'alinéa 4.)

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 38 voix contre 21 pour la proposition du Gouvernement et de la minorité de la commission.

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

Département des finances

23. Motion no 1369

Prise en charge des frais des SIS demandés en renfort par un CRIS ou un SIS régional lors des interventions pour des feux de bâtiments importants.

Lionel Montavon (UDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1369a est accepté par 58 voix contre 1.

24. Postulat no 432

Déduction pour étudiants : aussi pour les personnes formées en parallèle à une activité professionnelle supérieure à tiers temps.

Ernest Gerber (PLR)

(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)

25. Question écrite no 3395

Publicité de la Banque cantonale en anglais dans l'espace public : l'Etat actionnaire trouve-t-il cette pratique acceptable ?

Claude Schlüchter (PS)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Les procès-verbaux nos 12 et 13 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11.55 heures.

Delémont, le 29 septembre 2021

La présidente :
Katia Lehmann



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître



- Annexes :
- Intervention cantonale en matière fédérale no 3
 - Motions nos 1391 à 1394
 - Interpellations nos 972 et 973
 - Questions écrites nos 3411 à 3418